



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 91608

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur le maintien de l'emploi des seniors. En effet, le taux d'activité des hommes de cette tranche d'âge (44,6 %) est supérieur de 5 points à celui des femmes (39,6 %) et l'activité des seniors décroît fortement avec l'âge (chiffres donnés il y a peu par son ministère). Alors qu'en 2009, 82 % des personnes de 54 ans étaient actives, elles sont 75 % à l'être à 55 ans et, à 59 ans, plus d'un senior sur deux s'est retiré du marché du travail, alors qu'ils n'ont, pour la plupart, pas encore atteint l'âge légal de départ à la retraite. À partir de ce constat, il lui demande si des mesures sont envisagées spécifiquement pour le maintien de l'emploi des seniors qui s'ajouteront à celles déjà proposées par le projet de loi portant réforme des retraites.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91608

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11584

Question retirée le : 21 juin 2011 (Retrait pour cause de question identique)